

Johan Arons (L1 Physique)
Baptiste Vallet-Simon (L1 Physique)
Marion Use (L1 Physique Maths Mécanique)
Nihal Satia (L1 Physique Maths Mécanique)

Dossier de zététique : La Bête du Gévaudan

Les attaques de la Bête étaient-elles l'œuvre d'animaux sauvages, une entreprise criminelle ou ont-elles une autre origine ?



Gravure sur cuivre de 1764/1765 : "Figure du Monstre qui désole le Gévaudan"

Sommaire

I. Formulation de la question

II. Les différentes hypothèses

III. Tri des hypothèses par la méthode zététique

IV. Description de notre enquête personnelle

V. Traitement des hypothèses

VI. Notre conclusion objective

VII. Conseils pour les chercheurs qui voudraient aller plus loin

VIII. Bibliographie et webographie

IX. Annexe

I. Formulation de la question

Dans toutes les cultures et à toutes les époques, on relate des faits considérés comme extraordinaires, paranormaux. C'est à ce genre de faits que nous nous intéressons ici. Nous avons choisi de parler de la Bête du Gévaudan et nous nous demanderons : "Les attaques de la Bête étaient-elles l'œuvre d'animaux sauvages, une entreprise criminelle ou ont-elles une autre origine ?".

Nous allons étudier ce sujet à l'aide de la démarche zététique, c'est à dire que nous allons réaliser un travail en plusieurs temps : tout d'abord nous poserons les différentes hypothèses plausibles puis nous les traiterons, en nous appuyant sur nos recherches préalables, avec l'aide du rasoir d'Occam pour obtenir l'hypothèse la plus probable. Nous détaillerons davantage cette démarche plus tard dans notre dossier. L'utilisation de cette démarche nous permettra de donner l'hypothèse la plus probable, mais nous ne poserons jamais cette hypothèse comme vraie, elle sera juste l'hypothèse que la démarche zététique nous aura permis de sélectionner.

Bref rappel historique :

Avant de parler des différentes hypothèses sur l'identité de la Bête, nous pensons judicieux de faire un résumé des événements ayant frappé le Gévaudan de 1764 à 1767, ainsi que des principaux faits les plus importants.

Le 30 juin 1764, une vachère de 14 ans est tuée près de Langogne, en Gévaudan. Il s'agit de la première victime officielle de la Bête. D'autres victimes s'ensuivent, et les battues des chasseurs envoyés par Etienne Lafont (syndic du diocèse de Mende) n'aboutissant à rien, le capitaine Duhamel est envoyé avec ses dragons (soldats à cheval) pour traquer cette Bête. Duhamel organise beaucoup de battues, arme les paysans, pose des pièges et empoisonne les cadavres de victimes (sachant que les animaux reviennent souvent finir les restes d'une proie), mais rien n'y fait. La Bête semble se déplacer trop rapidement pour Duhamel et ses dragons. De plus, la géographie montagneuse du pays rend leur travail très difficile.

La Bête instaure rapidement la terreur parmi les paysans : certaines victimes sont retrouvées décapitées, et quelques unes déshabillées. L'évêque de Mende pense que la Bête est un fléau envoyé par Dieu pour punir les hommes de leurs péchés.

En mars 1765, le capitaine Duhamel, n'ayant pas réussi à tuer la Bête, est remplacé par les Denneval, réputés être de grands louvetiers en France. Les Denneval s'y prennent différemment de Duhamel en faisant des chasses et limitent les battues. Ils repèrent les empreintes de la Bête et disent qu'il s'agit d'un gros loup. Ils ont l'occasion de l'apercevoir, sans réussir à la tuer. Et, comme Duhamel, ils sont mis à mal par le terrain montagneux du Gévaudan. Le 1er mai 1765, alors que la Bête s'apprête à attaquer un berger, des paysans armés lui viennent en secours et auraient réussi à lui tirer dessus deux fois, et deux fois la Bête se serait relevée. On commence rapidement à penser que la Bête est une créature du Diable qui résiste aux balles.

D'après les témoignages, la description de la Bête qui revient le plus souvent est la suivante : la taille d'un gros loup, le pelage roussâtre, une raie noire le long du dos, la queue très mobile et touffue, une tête large, un long museau et des oreilles droites.

La presse ne manque pas de s'emparer de l'affaire, et devant l'inefficacité des battues de Duhamel et des chasses des Denneval, le roi Louis XV doit agir sous peine de voir son pouvoir décrédibilisé : il envoie donc François Antoine, porte-arquebuse du roi en personne, pour remplacer les Denneval en juillet 1765. Antoine reprend les battues, et le 11 août 1765 la Bête est blessée par Marie-Jeanne Valet (servante du curé de Paulhac), mais n'est pas retrouvée. C'est juste après, le 16 août, que les Chastel sont emprisonnés pour manque de respect aux soldats d'Antoine. Cet événement n'aurait pas été relié à la Bête si, après leur sortie de prison, les attaques n'avaient pas repris.

Le 20 septembre 1765, François Antoine tue un gros loup dans un bois près de l'abbaye des Chazes, les témoins (dont Marie-Jeanne Valet) affirment qu'il s'agit de la Bête. Aucune autre attaque n'étant signalée, François Antoine rentre à Versailles en novembre. Il semble que le loup des Chazes soit bien la Bête... Mais en janvier 1766, les attaques reprennent ! Le Roi est averti, mais ne semble rien vouloir entendre : pour lui, la Bête est officiellement morte, et le Gévaudan devra se débrouiller seul. Etienne Lafont et le marquis d'Apcher tendent des pièges, empoisonnent les cadavres et organisent des battues, mais en vain.

Le 18 juin 1767, la Bête est aperçue dans les paroisses de Nozeyrolles et de Desges. Le lendemain, une battue y est organisée par le marquis d'Apcher, et Jean Chastel. Celui-ci abat un animal qui ressemble à un grand loup. Depuis, les attaques ont cessé entièrement.

La Bête aura commis, en trois ans, plus de 150 victimes, dont environ 100 morts, 27 blessés et 49 attaqués (estimation de Jean Richard). Certains élèvent le nombre de victimes jusqu'à 250, avec 150 tuées et 70 blessées (estimation de Michel Louis). **Il est donc très difficile de déterminer le nombre exact de victimes.**

II. Les différentes hypothèses

Du XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui, de nouvelles hypothèses ne cessent de voir le jour. Avant de trier et traiter ces hypothèses, faisons un tour d'horizon des différentes explications proposées pour expliquer ces attaques :

1. La culpabilité des loups :

Parmi les nombreuses hypothèses, il y a celle défendue par la plupart des historiens comme par exemple Jean-Marc Moriceau, l'Abbé François Fabre, Guy Crouzet ou Félix Buffière. Cette hypothèse est que la Bête du Gévaudan serait en réalité plusieurs loups ou une meute de loup. Notez bien ici la distinction faite, en effet le fait qu'il y ait plusieurs loups ne veut pas dire qu'ils forment une meute et donc qu'ils se déplacent ensemble.

2. Un animal dressé pour tuer :

Mais l'hypothèse des loups anthropophages est discutable en raison du comportement de la Bête. Les zoologues sont formels : il est absurde de penser qu'un loup puisse s'attaquer avec autant de familiarité envers l'Homme. C'est pourquoi certains experts, comme Gérard Ménatory, Michel Louis ou Raymond-François Dubois pensent que la Bête était en réalité un animal dressé pour tuer.

3. Un animal autre qu'un canidé

Parmi les animaux autres que les canidés pouvant correspondre à l'identité de la Bête, la hyène est la mieux placée. En effet, ce féliniforme ressemble à un gros chien et est très agressif. Gérard Ménatory explique qu'une hyène aurait pu être ramenée d'Afrique, et Guy Crouzet pense que cet animal aurait pu s'échapper d'une ménagerie. D'autres animaux sont évoqués : un lynx, un ours brun, un tigre, un cynocéphale... Ceux-là n'ont pas vraiment de rapport avec la Bête.

4. Un fou sadique

Une autre hypothèse semble avoir convaincu un certain nombre de personnes telles que le docteur Puech, Pierre Cubizolles, ou encore Marguerite Arribaud-Farrière qui considèrent que les attaques ne seraient pas d'origine animale mais humaine. Le docteur Puech nous dit dans son ouvrage « Qu'était la bête du Gévaudan ? » que seul un fou sadique aurait pu commettre certains des meurtres les plus morbides de cette affaire et que c'est seulement parce qu'il se serait déguisé avec des peaux de bêtes que ses contemporains auraient vu en lui une bête. Pour Cubizolles, le tueur n'est rien de plus qu'un sadique déguisé en bête qui croit réellement être une bête, se vêt et se comporte comme un animal sauvage. Mais pour Arribaud-Farrière ce serait une personne qui exploite tout simplement les peurs de l'époque en se faisant passer pour un loup-garou.

Attention : dans cette hypothèse nous parlons bien du fait que la Bête soit un humain, et non qu'il y aurait eu des interventions humaines lors de ces événements.

5. Un fléau envoyé par Dieu ou par le Diable

Une hypothèse défendue par la plupart des religieux et contemporains de la Bête est qu'elle n'est autre qu'une créature de Dieu ou du Diable. Voyant que les attaques de la Bête ne cessaient pas, l'Evêque de Mende fut le premier à affirmer cela dans son mandement du 31 décembre 1764, où il qualifiait la Bête d'un fléau envoyé par Dieu pour punir les Gévaudanais. Une prière de quarante heures eu lieu, qui dura trois dimanches consécutifs, mais cela n'arrêta pas les attaques. Pour d'autres personnes, il s'agirait de sorciers ou de loups-garous (voir l'hypothèse sur le loup-garou), c'est-à-dire des personnes qui ont "vendu leur âme" au Diable. Il est vrai que des témoins ont affirmé que la Bête résistait aux balles, ils les auraient vues "ricocher" sur le dos de l'animal. Cela laisse penser à une créature surnaturelle. De plus, Jean Chastel utilisa des balles bénites pour tuer sa "bête" le 19 juin 1767. A partir de cette date les attaques cessèrent complètement. L'abbé Pourcher est le premier historien de la Bête et le principal auteur à défendre l'hypothèse religieuse. Dans son livre

"Histoire de La Bête du Gévaudan, Véritable Fléau de Dieu" datant de 1889, il rassemble de nombreux documents, mais y rapporte aussi une tradition orale, peu fiable et susceptible aux déformations.

6. Un loup-garou

Une autre hypothèse est que la Bête serait un cryptide, et pour la plupart des gens un loup-garou. Dans cette hypothèse la Bête serait un humain qui, les soirs de pleine lune, se transformerait en loup et qui, à cause d'une faim horrible, se mettrait à tuer les gens qu'elle rencontrerait.

7. La survivance d'un animal préhistorique

Il existe aussi l'hypothèse selon laquelle la Bête serait en fait une espèce préhistorique qui aurait survécu jusqu'au XVIII^e siècle. Selon Pascal Cazottes, le responsable de tous ces crimes serait un hémicyon, c'est-à-dire une espèce datant de plusieurs dizaines de millions d'année partageant des caractères communs avec l'ours et le loup. Bien que des fossiles de cet animal ont été trouvés un peu partout en Europe et en Asie et que la France de l'époque possède alors des espaces « sauvages », la probabilité pour qu'un membre de cette espèce ait survécu et soit encore vivant en Europe est quasiment nulle. Et pourtant Cazottes affirme que l'hémicyon serait vivant de nos jours dans les étendues sauvages du Canada et que les autochtones le surnomment « Waheela » (son existence n'a pas été prouvée).

8. La Bête du Gévaudan n'a pas existé

Comme pour de nombreuses histoires autant sujet à discussion telle que la Bête du Gévaudan, il y a une part de grands sceptiques qui soupçonnent que tout n'est qu'un vaste canular. Cependant, vu le nombre de témoignages et de victimes, ainsi que de l'impact qu'a eu cette affaire sur le rapport de la France vis-à-vis des loups, cette hypothèse est très peu probable voir impossible à prouver avec les éléments actuels car bien trop coûteuse. Cela reviendrait à dire qu'il n'y a eu aucune victime alors que tout ou presque prouve le contraire. Cette hypothèse est bien une possibilité mais très peu probable d'un point de vue influencé par une démarche zététique.

III. Méthode de tri des hypothèses

Nous choisissons, par la méthode zététique, les hypothèses les plus probables et les moins coûteuses à traiter. Pour départager nos hypothèses, nous utiliserons le principe de parcimonie (ou rasoir d'Occam) qui consiste à privilégier l'hypothèse la plus "économe" en conditions et faisant intervenir le moins d'inconnues.

Nous commençons cette analyse par les hypothèses n'accusant pas les animaux actuels :

Parmi la liste des hypothèses de la partie précédente, nous avons vu que l'hypothèse de **l'inexistence des événements liés à la Bête** est énormément coûteuse. En effet, les nombreux

documents en rapport avec la Bête constituent une preuve suffisante de l'existence de la Bête, et il n'y a aucune raison de les remettre en cause.

Ensuite, accepter le fait que le descendant direct d'une **espèce préhistorique** vieille de plusieurs millions d'année ait vécu en Lozère et en Auvergne pendant le XVIIIe siècle pour dévorer des humains nous semble tout de même un peu trop coûteux. Bien que cette hypothèse soit théoriquement possible si une telle bête venait à exister, pour le moment nous dirons simplement qu'en s'appuyant sur la méthode du rasoir d'Occam cette théorie est beaucoup moins vraisemblable que d'autres et aussi plus coûteuse.

L'hypothèse religieuse sur la Bête du Gévaudan est bien trop coûteuse pour être traitée dans ce dossier. Il faudrait déjà accepter l'existence de Dieu et/ou du Diable. Ensuite, il faudrait prouver l'existence de bêtes surnaturelles envoyées par Dieu et/ou par le Diable. Il n'existe aucun support scientifique permettant de défendre cette hypothèse, et aujourd'hui rien de ce qui est en relation avec Dieu n'a été prouvé. Le Rasoir d'Occam nous oblige à éliminer cette hypothèse, inutilement complexe.

Cependant, si un jour des scientifiques réussissent à prouver qu'un animal puisse être envoyé par une divinité, il nous faudrait revoir et traiter cette hypothèse !

Parlons maintenant de l'hypothèse du **loup-garou** : nous avons, en appliquant la démarche zététique, qu'il faudrait qu'un homme puisse un soir de pleine lune, consciemment ou non, se transformer en loup et qu'il soit doté d'une envie irrépressible de tuer. Il est vrai que cette hypothèse est facile car cela expliquerait le fait que certains cadavres aient été retrouvés décapités, mais cette hypothèse est bien trop coûteuse pour la science car aucun cas de lycanthropie (dans le sens de la transformation d'un homme en loup, et non dans le sens de la maladie psychiatrique) n'a pour le moment été recensé. Et d'autre part, toutes les attaques ne se sont pas déroulées un soir de pleine lune et donc une partie de l'hypothèse est encore invalidée. Grâce au rasoir d'Occam, nous pouvons dire que cette hypothèse est trop coûteuse pour la science et donc qu'elle ne sera pas traitée dans ce dossier. Comme dit précédemment, peu probable ne veut pas dire impossible et donc cette dernière est toujours possible.

Il est très peu probable que les attaques de la Bête aient été perpétrées par un ou plusieurs **fous sadiques** : en suivant une démarche zététique, toutes ces hypothèses ne sont en quelque sorte que des spéculations en plus sur l'histoire de la bête, même si les auteurs avaient à disposition des éléments tel que le cas de l'assassin déguisé en bête à Saugues en 1777 (10 ans plus tard) allant dans le sens de ces théories, ou encore le fait que certaines scènes de crimes possèdent un agencement plutôt macabre tel que le cas les cadavres déshabillés. Comment ont-ils pu justifier qu'un homme déguisé en loup-garou prenait du plaisir à massacrer des gens, ou encore que la famille Chastel sortait faire de petites randonnées sanglantes pour le plaisir de se déguiser en loup et de déchiqeter des gens ? Alors que ce genre de cas est un cas isolé dans l'histoire général de la bête, la plupart du temps, tout désignait un animal. En plus de cela, la fiabilité des données de l'époque est discutable pour inculper des personnes précises or admettre tant de suppositions est bien trop coûteux.

L'hypothèse du ou des sadique(s) fou(s) est possible mais peu vraisemblable, presque tout semble indiquer le contraire. Les autorités de l'époque n'auraient pas pu être incapables de différencier des blessures infligées par un animal entre celles infligées par un humain sur plus d'une

centaine de massacres. Cependant il n'est pas impossible que les victimes aient d'abord été tuées par une bête sauvage ou dressée et qu'ensuite un malade mental soit arrivé pour mutiler les cadavres, ce qui concilie plusieurs hypothèses et preuves contradictoires.

Ainsi, nous avons vu qu'accuser un individu autre qu'un animal actuel est bien trop coûteux. Examinons maintenant le cas des hypothèses portant la culpabilité aux animaux :

Commençons par parler de l'**hypothèse d'un autre animal qu'un canidé**. Celle qui revient la plus souvent est le fait que la Bête soit une hyène.

La hyène est un félifforme (carnivore donc) vivant surtout en Afrique. C'est Gérard Ménatory qui parle d'une hyène ramenée d'Afrique, mais cette idée est sûrement venue de contemporains à la Bête, de retour d'Afrique, ayant conclu qu'il devait s'agir d'une hyène. La description faite par les témoins peut être (en partie) rapprochée de celle d'une hyène tachetée ou d'une hyène rayée (celle-ci possède une raie le long du dos).



Hyène rayée à gauche (Source : mammiferesafricains.org) et hyène tachetée à droite (Source : futura-sciences.com)

Replaçons-nous dans le contexte : à cette époque, il est "à la mode" de ramener des animaux exotiques. Une ou plusieurs hyènes auraient pu s'échapper d'une ménagerie (peut-être la foire de Beaucaire en 1764, d'après Guy Crouzet). Les paysans du Gévaudan ne connaissaient pas les hyènes. Nous savons qu'Antoine Chastel est revenu d'Afrique, aurait-il pu ramener un tel animal ? Certes, la hyène est très agressive (notamment la hyène tachetée) et possède une mâchoire encore plus puissante que celle du lion, mais est-elle dangereuse au point d'attaquer des hommes ? Certains parlent du cri de la Bête comme le hennissement d'un cheval : auraient-ils entendu le cri d'une hyène ? Méfions-nous tout de même des descriptions trop fantastiques.

Quoi qu'il en soit, certains faits ne permettent pas de confirmer cette hypothèse de la hyène : tous les animaux tués pendant les chasses avaient la dentition d'un canidé (42 dents) alors que la hyène possède 32 dents. L'animal tué par Jean Chastel possédait aussi 42 dents. Les témoins ne parlent pas de pelage tacheté ou rayé pour la Bête. Et on ne sait pas si une hyène aurait pu survivre trois hivers en Gévaudan.

D'autres cas d'animaux autres que canidés ont été envisagés :

- Un ours brun : La Bête aurait-elle pu être un ours brun ? Cette hypothèse ne tient pas la route : les ours hibernent, or il y a eu des attaques en hiver. De plus, les descriptions rapportées des témoignages ne correspondent pas du tout à celle d'un ours, l'ours étant

beaucoup plus gros, lourd et n'ayant presque pas de queue. Sa façon de se déplacer est différente, et ses empreintes aussi.

- Un tigron : c'est-à-dire un hybride entre un tigre et un lion. Cette hypothèse est également rapidement réfutable : le tigron ne possède que 30 dents, et ses empreintes sont différentes de celle relevées.
- Un lynx : à l'époque le lynx était appelé "loup-cervier" (même s'il s'agit d'un félin). Le lynx possède un pelage clair et un museau court, ce qui ne correspond pas aux descriptions de la Bête. De plus, le lynx ne possède que 30 dents.
- Un cynocéphale : appelé plus souvent babouin, il s'agit d'un primate, ayant notamment de grandes canines. Cette hypothèse fut émise par Guy Crouzet, qui revint rapidement dessus pour la démentir. En effet, un cynocéphale n'aurait pas survécu trois hivers à la suite dans le Gévaudan, de plus l'apparence et les empreintes de cet animal n'ont aucun rapport avec les informations que l'on a de la Bête.

Nous concluons que, même si ces hypothèses semblent rationnelles, il est peu probable que la Bête ait été un animal autre qu'un canidé. Nous ne traiterons donc pas ces hypothèses dans notre dossier.

Il nous reste ainsi les deux hypothèses suivantes : celle des **loups anthropophages** et celle de **l'animal dressé**.

En appliquant le principe du Rasoir d'Occam, on peut alors dire que l'hypothèse à privilégier est celle des loups anthropophages. En effet, au XVIII^e siècle il y avait beaucoup de loups dans le Gévaudan, il n'est alors pas nécessaire d'aller chercher des prédateurs venant d'Afrique ou de la préhistoire pour expliquer les phénomènes de la Bête. De plus, il y a eu d'autres cas d'attaques de "bêtes" ailleurs en France, comme par exemple la Bête de Benais à la fin du XVII^e siècle.

Cependant, en retenant le fait que le loup est un animal qui ne s'attaque pas à l'Homme, cette hypothèse devient moins probable. Dans ce cas-là, l'hypothèse de l'animal dressé semble être à privilégier. Elle est beaucoup moins économe en hypothèses, puisqu'elle fait intervenir un dresseur qui aurait apprivoisé un chien ou un hybride chien-loup à des fins meurtrières. De plus, on n'a aucun moyen de certifier l'identité de ce dresseur. Mais elle semble correspondre aux faits, notamment à la familiarité de la Bête envers les humains, puis aux cadavres retrouvés décapités ou déshabillés, ce que des loups banaux ne font pas mais qui aurait été fait par le dresseur.

Ainsi, voici les deux hypothèses que nous traiterons. On voit bien ici que le problème de cette affaire est le comportement du loup face à l'être humain.

IV. Description de notre enquête personnelle

Lors de nos recherches, nous nous sommes appuyés en grande partie sur le web, et nous y avons trouvé différents dossiers de zététiciens, qui nous ont donné aussi bien de l'aide pour la mise en place d'un dossier de zététique que des informations sur notre sujet. Nous avons également trouvé d'autres sites, et il nous a fallu vérifier s'ils étaient fiables. En cherchant l'auteur du site et si ses propos sont référencés, nous avons pu trier et garder les sites les plus fiables.

Nous avons également, pour certains d'entre nous, lu des ouvrages sur la question ou écouté des interviews d'experts sur le sujet (ces interviews nous ont été conseillées par Jean Michel Abrassart). Nous avons pris le temps également de consulter un dossier sur la Bête du Gévaudan au bureau du Cortecs, ce qui ne s'est finalement pas révélé être d'une grande aide.

Nous avons aussi eu l'occasion de contacter un expert sur le sujet, Eric Déguillaume, que nous remercions pour avoir répondu à nos questions de façon très détaillée et envoyé de nombreux liens vers de la documentation fiable.

Lors de ce travail nous avons croisé et nous nous sommes documentés sur les différentes hypothèses traitées dans notre dossier. Ce que nous avons pu remarquer, c'est que chacune de ces hypothèses possède des lacunes plus ou moins grandes.

V. Traitement des hypothèses

Dans la partie III, nous avons trié et retenu deux hypothèses : la culpabilité des loups et l'animal dressé. Parmi celles-ci, la première est peu coûteuse mais présente des limites propres à l'affaire de la Bête du Gévaudan, tandis que la seconde semble mieux concorder aux faits, mais est beaucoup plus coûteuse. Pour chacune de ces hypothèses, ne pouvant pas comparer toutes les versions, nous nous baserons sur la thèse d'un spécialiste de la Bête. Ainsi, gardons en tête que même les auteurs peuvent s'adonner à un tri sélectif des données pour garder celles allant dans le sens de leurs idées.

Débutons ce traitement par l'hypothèse des loups anthropophages, défendue par la majorité des historiens.

Tout d'abord pour valider ou invalider cette hypothèse, nous pouvons nous attarder sur le comportement de l'animal étudié ici : le loup. Le loup est un animal craintif qui se déplace en meute, il est donc peu probable à première vue qu'il s'attaque à l'Homme sachant que la plupart des comportements relevés par les zoologues modernes tendent vers la conclusion que le loup, s'il entrait en contact avec un être humain, aurait plus tendance à l'éviter plutôt qu'à en faire une cible de sa prédation.

Il n'est toutefois pas impossible que les loups s'attaquent à l'Homme. Il y a eu au cours des siècles de nombreuses attaques attribuées aux loups (à tort ou à raison) comme nous le montre le

diagramme de Jean-Marc Moriceau joint en annexe 1. On y remarque que les pics d'attaques ont eu lieu lors de crises démographiques (guerres, famines, épidémies), des périodes favorisant davantage les attaques de loups : en effet, il s'agit d'occasions en plus pour eux de se nourrir de chair humaine, ce qui peut les inciter à se rapprocher des villages, augmentant le risque de s'en prendre aux humains.

Mais nous pouvons et nous devons, dans une démarche zététique, douter de tout relevé que l'on utilise. C'est dans cette optique que nous soulignons le fait que ces relevés sont faits entre le XVI^e et le XIX^e siècle, et donc que leur authenticité peut être remise en cause de par les connaissances encore approximatives en zoologie de l'époque. En effet il est très probable qu'une attaque d'un autre animal sauvage ait été confondue avec une attaque de loup. De plus, le loup est nécrophage, c'est-à-dire qu'il peut se nourrir de cadavres. Certains corps retrouvés dévorés ont donc facilement pu être associés à une attaque de loups.

D'autre part en nous basant sur la carte en annexe 2 qui montre les attaques attribuées aux loups sur l'Homme entre le XV^e et le XX^e siècle, nous pouvons nous rendre compte que les attaques de loups restent très localisées sur certaines parties du territoire français. Il est logique en effet que ces attaques correspondent géographiquement à des zones peuplées par des loups, même si certaines de ces zones comme les Pyrénées n'ont subi que peu d'attaques de ces derniers. Ce que nous constatons également, c'est qu'un grand nombre d'attaques attribuées aux loups se concentrent dans la région du Gévaudan. Nous pouvons penser que, dans une peur omniprésente, les personnes vivant dans cette région étaient plus enclines à attribuer facilement de nombreux cas aux loups.

Même si ces bases de données sont discutables, certaines données plus récentes comme le cas de l'attaque de Kenton Carnegie au Canada le sont beaucoup moins. En effet, en 2005, Kenton Carnegie a été retrouvé à moitié dévoré par des loups. Il était en voyage avec deux amis dans le nord du Saskatchewan et lors d'une balade dans l'après-midi du 8 novembre, des loups s'en sont pris à lui. De nombreux comportements agressifs de loups dans cette région ont été recensés, ayant parfois mené à une attaque.

D'après les zoologistes, un loup sain peut attaquer un être humain dans plusieurs cas :

- Ce loup est habitué à la présence humaine et dans ce cas, la peur inhérente à l'Homme s'est dissipée.
- Le loup est dans un état de famine aggravée, car plus aucune de ses proies habituelles ne se trouvent dans son milieu de vie.

Il reste également le cas où le loup est atteint d'une maladie telle que la rage, dans ce cas les attaques sur l'Homme seraient plus probables. Cependant, dans le cas de la Bête du Gévaudan, nous pouvons conclure qu'il ne s'agissait pas de loups enragés car les victimes blessées n'ont pas contracté la maladie. De plus un animal rabique peut attaquer une dizaine d'individus en une heure, ce qui ne correspond pas au mode de prédation de la Bête.

Cette dernière fut l'hypothèse la plus défendue pendant longtemps ce qui accentua cette paranoïa et l'idée du "Grand méchant loup" chez l'Homme. Ce genre de pensées engendrera en partie la quasi extinction du loup en France.

Cette hypothèse est défendue par l'un des principaux historiens de la Bête, Jean-Marc Moriceau. Celui-ci pense que les événements de la Bête du Gévaudan ne sont pas exceptionnels et qu'ils font partie d'une série d'attaques "banales" de loups envers les humains. Ayant eu lieu lors du développement de la presse, la Bête du Gévaudan aurait été surmédiatisée, c'est pourquoi elle a tant marqué les esprits et que les autres attaques antérieures auraient été plus facilement oubliées. L'argument principal de Moriceau, ce sont les cas d'autres attaques de "bêtes", que nous évoquons un peu plus haut. La comparaison entre la Bête du Gévaudan et les autres cas d'attaques de loups sont une étude (exhaustive) à part entière, que nous ne ferons pas dans ce dossier. Nous faisons cependant remarquer que la Bête du Gévaudan n'est pas la seule bête meurtrière en France. Cette hypothèse a pour avantage, en plus d'être économe, d'expliquer facilement l'ubiquité de la Bête : l'action de plusieurs loups. Jean-Marc Moriceau propose une explication aux descriptions de la Bête : pour lui, c'est l'effet d'une psychose collective qui lui aurait donné une apparence propre.

Cette hypothèse, bien que fort probable, possède quelques lacunes autre que le comportement du loup vis-à-vis de l'être humain. En effet les loups se déplaçant la majorité du temps en meute, il est rare de voir un loup esseulé, or la plupart des témoignages des attaques parlent d'un seul et unique loup. Si les loups peuvent devenir anthropophages, il est plus logique de penser qu'ils attaqueraient en meute.

Cette hypothèse présente également d'autres faiblesses. En effet, Jean-Marc Moriceau explique que les loups anthropophages étaient nombreux, cependant le nombre important de loups tués lors des battues (plus de 200) n'a pas eu d'effet sur le rythme des attaques. Il n'y a que deux exceptions, le loup des Chazes tué en août 1765 où les attaques s'arrêtèrent pendant trois mois, et l'animal tué par Jean Chastel en juin 1767 qui mit fin définitivement aux tueries de la Bête. C'est la principale faiblesse de l'hypothèse de Jean-Marc Moriceau : si on suit son raisonnement, les attaques auraient dû croître progressivement à mesure que les loups s'habituèrent à la présence humaine, puis décroître lentement avec l'action des battues. On pourrait interpréter cela par le fait qu'il n'y avait qu'un ou quelques loups, qui seraient devenus anthropophages en même temps.

Il y a aussi cette invulnérabilité aux armes à feu qui laisse perplexe. Jean-Marc Moriceau tente d'expliquer la fameuse résistance aux balles de la Bête : une succession d'un hiver doux et d'un été humide aurait mouillé la poudre utilisée par les soldats, rendant les blessures de la Bête moins graves.

Ensuite, certains corps ont été retrouvés décapités et d'autres nus.

Les animaux sauvages ne décapitent pas leurs proies : il n'y a rien à manger sur une tête à part la langue et les joues, et ils préféreront prendre un bras. Mais certaines sources affirment que, si les crocs du loup passent entre 2 vertèbres précises de la colonne vertébrale au niveau de la nuque, la pression exercée par la mâchoire pourrait disloquer la colonne et séparer la tête du reste du corps. Le fait que deux loups se soit battus pour le corps et qu'en soit résulté en une décapitation n'est pas à exclure, bien que ce genre de comportement chez le loup est très fortement improbable au sein d'une même meute (de part la hiérarchie inhérente au sein de la meute) mais plus probable dans le cas de deux loups solitaires. Dans le cas de la thèse de Jean-Marc Moriceau, celui-ci propose une "impression" de décapitation.

Pour les corps retrouvés déshabillés, il est en effet peu probable que ce soit l'intervention du loup ; bien que cela ne soit pas à exclure, il serait plus à même de penser à une intervention humaine. En effet à cette époque, les vêtements restaient très chers pour les familles de paysans, il est donc possible que des personnes aient récupéré les habits de certaines victimes. Mais Eric Déguillaumenous a envoyé un lien vers le rapport de Les Harris, éthologue, expliquant que les dingos peuvent débiller délicatement un morceau de viande dans un sachet en plastique, et donc qu'ils peuvent faire pareil avec des vêtements sur un corps. Les loups pourraient peut-être alors faire de même, même si cela n'a pour l'instant jamais été observé.

Enfin, l'argument de la psychose collective concernant la description de la Bête est remis en question avec le rapport Marin (document retrouvé aux archives nationales), décrivant l'animal tué par Jean Chastel. Nous ne ferons pas de comparaison (cela serait exhaustif !) mais cette description est très proche de celles faites par les témoins ayant aperçu la Bête. Cependant, si les loups anthropophages étaient aussi nombreux que l'affirme Moriceau, il ne devrait pas y avoir une description récurrente de la Bête, les loups présentant souvent des variations de pelage. On peut alors penser que l'argument de la psychose collective est un argument, certes avec une part de vérité, mais qui l'arrange bien et qui va dans le sens de ses idées.

Vient alors l'hypothèse de l'animal dressé. Elle satisfait les faits non-expliqués par l'hypothèse précédente. Même si elle est plus coûteuse en hypothèses, il nous semble primordial d'en parler car elle est critiquable. Nous nous baserons sur la thèse de Michel Louis, le principal zoologue à avoir travaillé sur le cas d'un animal dressé à tuer.

Pour Michel Louis, la description récurrente de la Bête et son comportement si familier et imprévisible correspondraient à un hybride chien x loup (plus précisément d'une chienne mâtin, race de chien de guerre). Cet hybride aurait été dressé à des fins meurtrières par le Comte Jean-François Charles de Morangiès et mené en Gévaudan par Antoine Chastel, le fils de Jean Chastel.

Plusieurs éléments peuvent faire penser à la culpabilité des Chastel : les Chastel avaient une réputation de "sorcières" ou encore de "meneurs de loups" auprès des paysans. Antoine Chastel aurait habité dans les bois de la Ténazière : il s'agissait d'un lieu où rodait souvent la Bête. De plus, lors de l'incarcération des Chastel pour non assistance à un soldat en danger, les attaques cessèrent, puis reprirent lors de leur libération. Michel Louis pense que la chasse pour le loup des Chazes était une imposture délibérément montée par les soldats pour garantir la victoire au porte-arquebuse du Roi. La vraie Bête aurait été tuée par Jean Chastel le 19 juin 1767, après que celle-ci a tué la petite Marie Dentel, liée d'amitié avec Jean Chastel. Après cet épisode, celui-ci se mit à fréquenter l'église régulièrement. Les décapitations et corps retrouvés nus pourraient être expliqués par une intervention humaine, celle du dresseur de la Bête, Antoine Chastel. Enfin, la résistance aux balles serait due à une cuirasse en peau de sanglier équipée sur la Bête.

Ainsi, on aurait affaire à un tueur en série qui agit indirectement grâce à sa Bête. Cette hypothèse reste rationnelle et cohérente : en effet, les tueurs en série ne sont pas un phénomène propre à nos jours, et même si leurs motivations ne sont pas encore bien comprises, il est vraisemblable qu'on puisse dresser un chien à tuer, en le conditionnant très jeune et en le motivant par la faim à dévorer des humains. Cette hypothèse s'avère être séduisante !

Toutefois, trop peu d'informations sur les Chastel existent pour les accuser d'une série de meurtres aussi importante, ceux-ci étant évoqués de façon anecdotique dans les documents de l'époque. D'après Alain Bonet, les deux principales sources utilisées sur les Chastel sont deux romans, celui d'Henri Pourrat et celui d'Abel Chevalley.

VI. Notre conclusion objective

Nous concluons donc que la démarche zététique nous fait privilégier l'hypothèse des loups anthropophages. Nous ne nous bornerons pas à penser que le loup ne peut attaquer l'homme, car en plus de posséder des contre-exemples, le comportement d'un loup du XVIII^e siècle (alors en contact régulier avec les humains) n'est probablement pas le même que celui d'un loup d'aujourd'hui. Cependant il est nécessaire de prendre du recul quant à la culpabilité des loups dans chaque cadavre retrouvé dévoré, ces animaux étant nécrophages. De plus n'oublions pas que le loup est depuis très longtemps diabolisé en France. Aujourd'hui, cette hypothèse relance le débat de la réintroduction du loup en France.

L'hypothèse du chien-loup dressé, bien qu'étant plus coûteuse, reste rationnelle et colle bien aux faits surprenants dans l'histoire de la Bête, mais aucune source ne permet de désigner clairement les coupables. Il est important également de ne pas se laisser séduire par ce genre de "théories du complot".

En réponse à notre problématique "Les attaques de la Bête étaient-elles l'œuvre d'animaux sauvages, une entreprise criminelle ou ont-elles une autre origine ?", nous pouvons uniquement affirmer qu'il s'agissait, avec une probabilité très importante, d'un animal canidé. Mais nous ne savons pas *qui* était la Bête.

La Bête du Gévaudan est une histoire fascinante, car, en plus d'être vraie et contrairement à certains faits démystifiés mais encore présentés comme inexplicables, cette affaire n'est toujours pas résolue même après 250 ans, et ne le sera probablement jamais.

VII. Quels conseils pour des chercheurs qui voudraient aller plus loin ?

Nous conseillerons aux chercheurs voulant aller plus loin d'approfondir l'hypothèse de la hyène, moins documentée que le reste. Pour ce faire, le mieux serait de contacter un zoologue ou un éthologue, chose dont nous avons eu l'idée mais que nous n'avons pas eu le temps de faire.

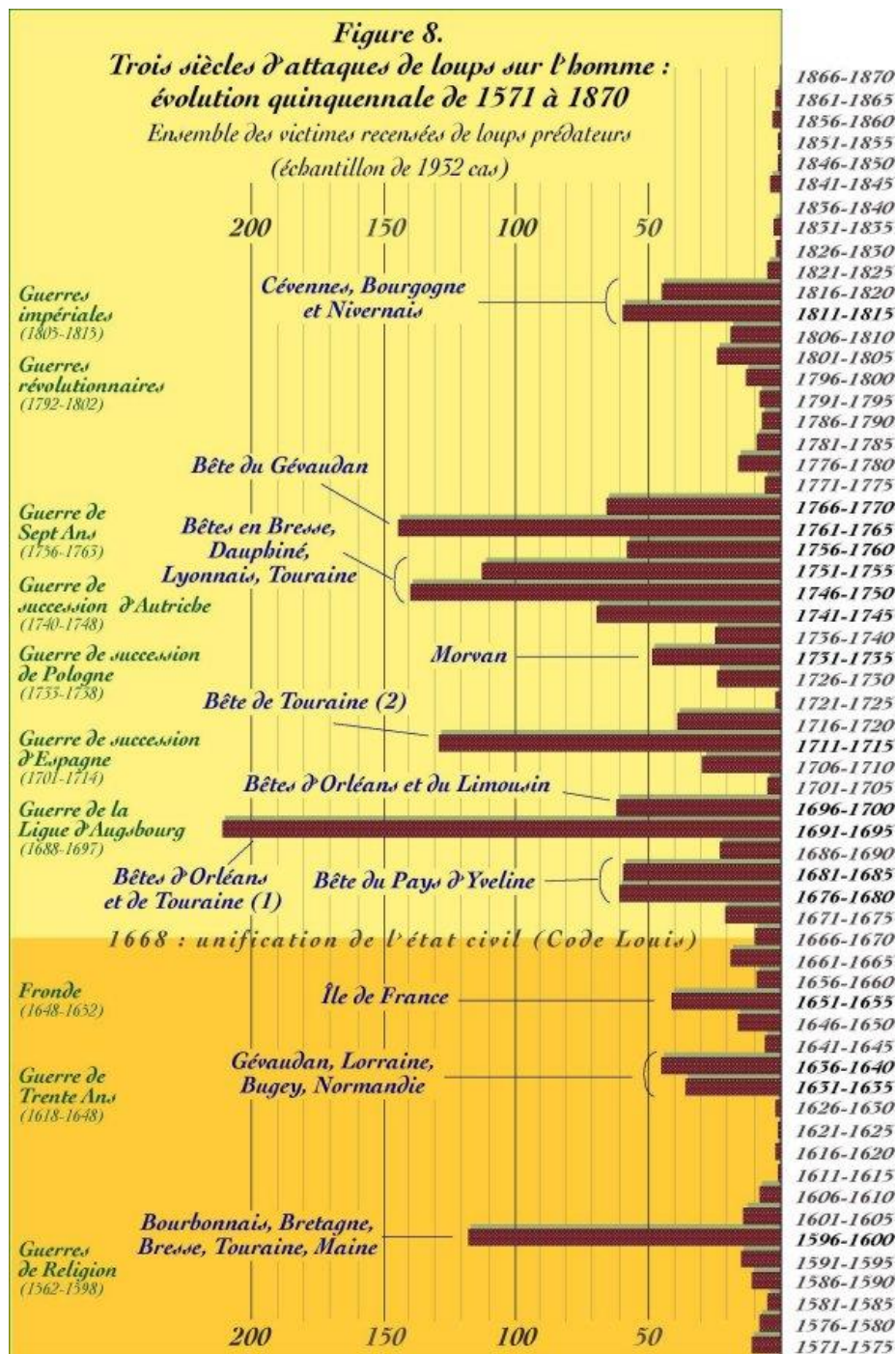
Nous conseillons également de prendre contact, en plus d'un zoologue, avec un historien spécialisé en Histoire moderne, afin d'avoir différents points de vue concernant la Bête. Cela permettrait de comprendre surtout pourquoi la Bête du Gévaudan fut aussi médiatisée pour l'époque.

Enfin, nous expliquons dans ce dossier qu'il existe d'autres cas d'attaques de "bêtes". Par exemple : la Bête d'Orléans et du Limousin, la Bête de Touraine, la Bête de Sarlat, la Bête du Vivarais. Nous pouvons conseiller aux intéressés de se documenter davantage sur ces attaques afin de les comparer avec celles du Gévaudan.

VIII. Bibliographie et webographie

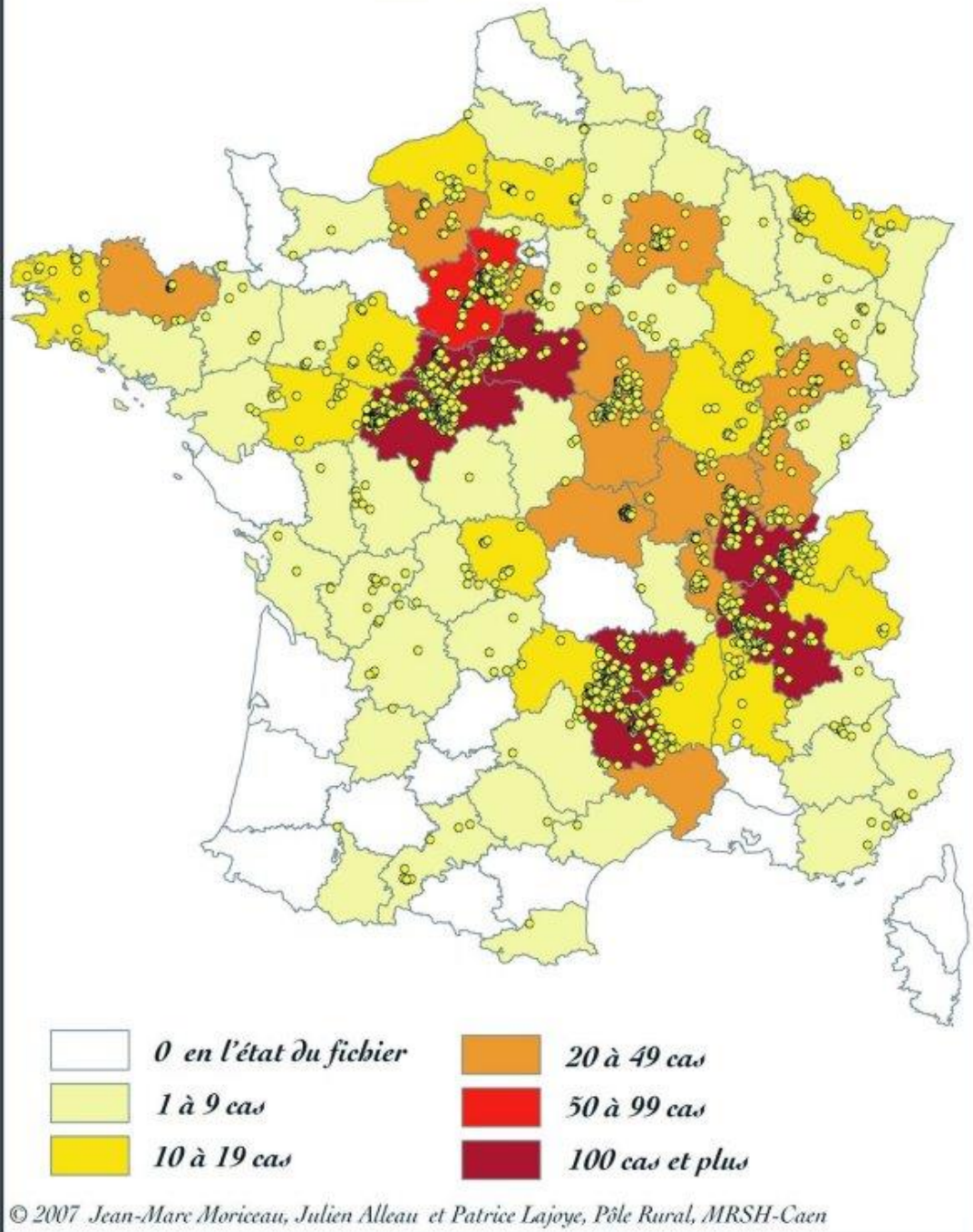
- "La Bête du Gévaudan" François Fabre (édition complétée par Jean Richard)
- "La Bête du Gévaudan" Michel Louis
- "La Bête du Gévaudan : état des lieux et parcours personnel" par Eric Déguillaume sur Observatoire Zététique : <http://www.zetetique.fr/index.php/dossiers/328-betegevaudan>
- "La Bête du Gévaudan : chronologie et documentation raisonnées" Alain Bonet : <http://www.labetedugevaudan.com/pdf/chrono/chronodoc.pdf>
- Le rapport de Les Harris sur son enquête concernant l'enlèvement d'Azaria Chamberlain, une fillette de 9 semaines tuée par des dingos : <http://law2.umkc.edu/faculty/projects/ftrials/chamberlain/dingoreport.html>
- Le site d'une association "Au pays de la Bête du Gévaudan", dont le but est de défendre une vérité historique sur l'histoire de la Bête : <http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/index.htm>
- L'interview d'Eric Déguillaume par Jean-Michel Abrassart sur Scepticisme Scientifique : <http://www.scepticisme-scientifique.com/episode-123-la-bete-du-gevaudan/>
- Le rapport Marin complet : http://www.labetedugevaudan.com/pdf/rapport_marin.pdf
- Les statistiques des victimes de la Bête du Gévaudan (un site que nous a envoyé Eric Déguillaume) : http://www.labetedugevaudan.com/pages/affaire/stats_01.html
- "Institut Virtuel de Cryptozoologie", un site parlant des attaques de loups à travers la France (site bien référencé) : http://www.labetedugevaudan.com/pages/affaire/stats_01.html
- Un article du site "labetedugevaudan.eu", lui aussi bien référencé : <http://www.labetedugevaudan.eu/french/2014-02-26-23-53-06.html>

Annexe



Annexe 1 : Graphique réalisé par Jean-Marc Moriceau montrant les attaques de loups envers les humains de 1571 à 1870

Carte 19.
Attaques du loup sur l'homme : loups anthropophages.
Répartition géographique à l'échelle communale (1421-1918)
(1855 victimes localisées)



Annexe 2 : Carte de la France montrant la répartition géographique des attaques de loups sur l'Homme, par Jean-Marc Moriceau, Julien Alleau et Patrice Lajoye